

REFERENCE

QUARTIER DE LA CHAPELLE – LANCY & QUARTIER LES SCIERS – PLAN-LES-OUATES

Quartier de la Chapelle – Lancy
Quartier Les Sciers – Plan-les-Ouates

Maître d'ouvrage - La Chapelle

Bât. A à D & L-N-P-R : Fondation privée pour la construction d'habitations à loyers modiques (HLM)
 Bât. E à J & K-M-O-Q : Fondation Berthe Bonna Rapin

Maître d'ouvrage - Les Sciers

Bât. I-J-M-L: SI Natacha, SI Plein Champ, SI Rédiencie Tremblay A
 Bât. E-F-H: Commune de Plan-les-Ouates
 Bât. G: Promolac, Régie Rosset, Commune de Plan-les-Ouates

Représentant du Maître d'ouvrage

CBRE – Monsieur Grasso (Tél. 022 322 80 60)

Maître d'œuvre – Architecte - La Chapelle

Bât. A à D & M-O-Q : Bassi Carella Architectes SA
 Bât. E : Bonhôte et Zapata Architectes
 Bât. F-H : Devanthery & Lamunière SA
 Bât. G-I- J : Lopes & Perrinet-Marquet Architectes
 Bât K : dl-c architecture & construction
 Bât L-N-P-R : LRS Architectes

Maître d'œuvre – Architecte - Les Sciers

Bât. E-F : Perraudin Archiplein Consortium
 Bât. H: Graf & Menoud & Beric Consortium
 Bât. G: Cerutti Architectes SA
 Bât. I-J-L-M: Bassi Carella Architectes SA

Phases SIA 108 réalisées

Phases 3, 4, 5.51 & 5.53 complètes
 Phase 5.52 sur appel

Durée des prestations

- 1^{ère} étape Chapelle : 2009 – 2014
- 2^{ème} étape Chapelle : 2014 – 2018
- Les Sciers : 2016 – En cours

Mandat

Ingénierie électricité

Responsable du mandat

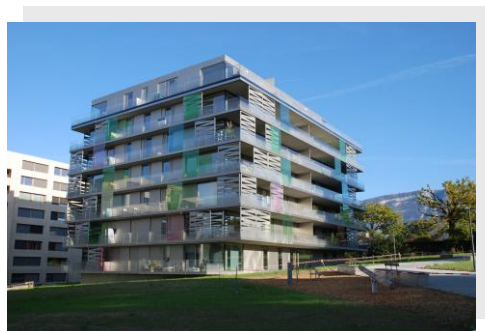
E. Léchaire / D. Gama
 (Tél. 022 734 68 78)

Montant des travaux

Confidentiel

Montant des installations électriques

15'300'000.00



Caractéristiques de l'ouvrage et des installations

Construction de 36 bâtiments de logements (LUP, HM, HLM, LGZD & PPE) de 4 à 7 étages sur rez-de-chaussée et de plusieurs parkings souterrains souvent communiquant pour un total d'environ de 1'100 places.

Installations à courant fort et faible répondant aux standards Minergie pour, à terme, 1050 logements. Réalisation de l'éclairage extérieur des esplanades et des divers aménagements. L'ensemble des bâtiments est étudié de façon à ce que la lumière naturelle soit un élément prédominant, notamment par des surfaces vitrées importantes et des puits de lumière généreux. Les locaux communs sont équipés de capteurs de présence pour ne pas éclairer inutilement en continu des espaces de passage.

Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de certains immeubles afin d'améliorer le bilan énergétique. Les locaux communs tels que les buanderies et garages à vélos ont été intégrés de façon à ce que l'éclairage naturel puisse dominer dans les différentes pièces.